



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Meknès, le 22 avril 2024

Pour un partenariat agricole et forestier renouvelé entre la France et le Maroc

Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, accompagné des dirigeants d'interprofessions, de filières et d'entreprises agricoles françaises, est à Meknès au Maroc pour participer à l'inauguration de la 16ème édition du Salon international de l'Agriculture au Maroc (SIAM), à l'invitation de Mohammed Sadiki, ministre marocain de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts.

Le secteur agricole est un pilier de l'économie et de l'identité de la France comme du Maroc et la coopération dans ce domaine, ferment historique de la relation de nos deux pays couvre de nombreuses dimensions : enseignement, formation, recherche, sanitaire et phytosanitaire.

Le dialogue politique fructueux engagé lors de la visite de Marc Fesneau au Maroc en décembre dernier et au moment de la venue de son homologue Mohammed Sadiki, au Salon international de l'Agriculture le 1er mars dernier à Paris donne un nouvel élan au partenariat d'exception que la France et le Maroc souhaitent construire pour la prochaine décennie.

A Meknès, ce partenariat renouvelé s'est concrétisé par la signature d'une feuille de route agricole et forestière ambitieuse qui permet de construire un cadre structuré et dynamique de dialogue porteur de projets nouveaux et ambitieux entre nos deux pays.

Ce document articule la coopération des deux pays autour de plusieurs axes : la transition vers des systèmes agricoles et forestiers résilients, durables et productifs dans un contexte de changement climatique et le renforcement des échanges sur la formation des acteurs du développement agricole et rural et des échanges scientifiques.

Illustration du dynamisme renouvelé de la coopération franco-marocaine, 8 accords professionnels et institutionnels ont également été signés en présence des deux ministres pendant le Salon international de l'Agriculture au Maroc :

- Filière céréalière : convention-cadre entre Intercéréales et la Fédération interprofessionnelle des activités céréalières (FIAC);
- Filière semencière : convention-cadre de partenariat entre Semae et la Fédération nationale interprofessionnelle des semences (FNIS);
- Filière laitière : accord-cadre de coopération entre Interbev et Maroc Lait ;
- Filières ovine et caprine : protocole d'accord entre Races ovines des massifs sélection (ROM Sélection), la Chambre régionale d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes et l'Association nationale ovine et caprine (ANOC);
- Filière oléagineuse : protocole d'accord pour le projet « FASEP Maroc » entre le groupe Avril, Agropol et la Fédération interprofessionnelle de la filière oléagineuse marocaine (FOLEA);
- Le Crédit agricole du Maroc (CAM) et l'agence française de développement (AFD) ont signé un nouveau programme « Appui à la lutte contre le changement climatique et à la sécurité alimentaire » avec un nouveau financement de 72,1 M€ de l'AFD au CAM qui mobilise un co-financement du Fonds vert pour le climat.

Au-delà de ces nombreuses actions relatives à la coopération entre nos filières, le Maroc et la France vont œuvrer à de nouvelles formes de collaboration et à la diffusion des solutions dans les domaines de la gestion durable de l'eau agricole, la fertilité des sols, l'agroécologie, l'organisation des filières et la formation.

Enfin, la coopération renouvelée a pour objectif de faire du couple franco-marocain un moteur de changement en Méditerranée et en Afrique. Il s'agit de défendre des positions et des initiatives communes et de développer des projets conjoints, que ce soit sur la zone méditerranéenne ou en partenariat avec l'Afrique subsaharienne.

Marc Fesneau a déclaré : « *La réciprocité, la complémentarité et la mutualisation sont les clés du nouveau partenariat agricole et forestier que la France et le Maroc souhaitent construire. Disposer de cadres renouvelés pour faire vivre notre partenariat va nous permettre de mieux partager les expériences et solutions innovantes de transition vers des systèmes alimentaires durables, résilients et productifs. Nous en avons plus que jamais besoin dans un contexte de crises multiples et d'accélération des changements climatiques.* »

Contacts presse

Service de presse de Marc FESNEAU
Tél : 01 49 55 59 74
cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture
et de la Souveraineté Alimentaire
Hôtel de Villeroy
78 bis rue de Varenne
75007 Paris
www.agriculture.gouv.fr
@Agri_Gouv